



CONVOCAATION

Cher (ère) collègue et ami(e),

Conformément aux dispositions de l'article D.241-29 du Code de l'Éducation (ainsi que des articles 13 à 20 des Statuts), je vous invite cordialement à la réunion des DDEN de

[l'Association locale de Grasse-Val de Siagne, le :](#)

ASSEMBLEE GENERALE suivie de l'assemblée trimestrielle

JEUDI 20 mars 2025 à 10h

salle Centifolia - 50, chemin du Servan- 06130 Plascassier

ORDRE DU JOUR

I- Assemblée Générale

- Rapport moral et rapport d'activités 2024 (PJ)
- Comptes, Bilan financier 2024 et budget prévisionnel 2025 (PJ)
(à noter l'augmentation du taux des frais kilométriques)
- Cotisation 2025 membres actifs : selon décision de l' AG de l'Union du 4/4/2024 la cotisation reste inchangée (36€) elle se compose de : 20 € pour la Fédération, 14 € pour l'UD06 et 2 € selon notre délégation

- Modification de nos statuts

a) Nouvelle adresse pour notre siège social :

Chez Madame Jacqueline VILLENEUVE
4 les Jardins du Garagai
1 chemin du Cinsault
06130 GRASSE Plascassier

b) Renouvellement du conseil d'administration :

selon nos statuts, ARTICLE 13 - Composition du Conseil d'Administration

- L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres, élus par l'assemblée générale

(majorité absolue au premier tour, majorité relative au deuxième tour) l'année du renouvellement général académique pour quatre ans.

- Le conseil d'administration, suite à accord de chaque nouveau membre, propose un renouvellement effectif dès l'approbation en AG du 20 mars 2025, selon liste ci-après :

- Président : Christian LAVAUX
- Vice-Présidente : Jacqueline VILLENEUVE
- Vice-Président : Jean Marc GUSTAVE
- Secrétaire : Brigitte ANDRY
- Secrétaire adjointe : Denise TETE
- Trésorière : Chantal MARTUCCI
- Trésorière adjointe : Gilou VERMERSCH

c) Vérificateurs aux comptes :

Les comptes de l' Association locale sont soumis à l'appréciation du vérificateurs de l' ASSOCIATION LOCALE et ceux de L'UNION.

Les **vérificateurs aux comptes** peuvent être des membres de l'association ou des personnes extérieures de l'association, mais ils doivent :

- ne pas faire partie de l'organe dirigeant de l'association (Conseil d'Administration),
- et être élus par l'Assemblée Générale

Michelle MESSIN se propose pour remplacer Christian Lavaux. Elle ne se présente donc pas au Conseil d'Administration de notre AL.

Ce poste de vérificateur aux comptes est à renouveler chaque année.

d) Déclaration à la préfecture des modifications

Elle sera faite par Catherine PETITOT qui assure le secrétariat et sera désignée secrétaire de cette assemblée générale du 20 mars.

En effet, au départ de Jean, elle s'est proposée de prendre en charge cette fonction jusqu'à la fin du mandat de Michelle Messin. La nomination d'un(e) autre secrétaire sera faite lors de l'AG (Brigitte ANDRY postule). Merci à toutes les deux.

À noter : le PV de l'AG et le compte-rendu de l'AT seront signés par Catherine

II - L'Assemblée Trimestrielle :

Approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 18 novembre 2024. (PJ)

Le compte-rendu de notre bureau élargi du 4 février nous donne de nombreuses réponses (voir PJ)

A- Actions de la délégation

- distribution des livres aux écoles : la suite
- Renouvellement et non renouvellement des DDEN : le point
- liste DDEN/école (voir PJ) à confirmer
- rapport de visite : le point. Le lien statistique pour les rapports est en cours d'élaboration par l'Union (par Jean-Marie Lasoret) et reste à venir
- rencontre IEN à programmer voir avec les IEN pour un RV
- Commissions de sécurité : le point
- Enquete fédérale école inclusive : le point

B- Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle

échos de nos écoles : moments privilégiés, mais notons que compte tenu de l'étendue géographique de notre délégation, nous aurons à privilégier les écoles de la circonscription du lieu de notre rencontre en assemblée

C-Vie de l'Union départemental :

- quadriennal RAPPEL : attestation de renouvellement à faire passer à l'Union au plus tôt afin de faciliter le travail administratif
- Perspectives d'ouvertures et de fermetures de classes : résultat du CDEN de février
- stages formation et information proposés par l'UD06
- communication : les livrets des enquête fédérales
- ASSEMBLEE GENERALE **25 Mars 2025 au lycée Escoffier à Cagnes sur Mer à 10h**

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

D- Questions ou sujets divers : je reste à votre disposition

la réunion se terminera par le repas convivial avec conjoints et amis (détails ci-après)

Dans l'attente de se retrouver, bien amicalement

Michelle MESSIN

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU** 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : jmoreaunice@numericable.fr*

Réponse Impérative par courriel ou téléphone au plus tard le jeudi 27 février 2025 – MERCI

ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE

Du jeudi 20 mars 2025 à 10h

Nom du D.D.E.N :

Assistera à la réunion : OUI NON (*Barrer la réponse qui ne convient pas*)

REPAS AMICAL du jeudi 20 mars 2025 à 12h45

Restaurant Auberge Saint Donat
route de Valbonne - rond-point de Fontmichel
PLASCASSIER
(face à la station service)

Participera : OUI NON (*Barrer la réponse qui ne convient pas*)

Nombre de personnes accompagnant le DDEN :

Prix du repas : 22 € par personne (boissons café compris)
(paiement sur place par chèque à l'ordre de l'AL des DDEN de Grasse Val de Siagne)

MENU TRADITION UNIQUE
si intolérance merci de le préciser

détail du copieu menu :
Entrée froide (crudités)
et Entrée chaude
Poulet avec légumes et féculents
Dessert au choix le jour même
Vin
Café

Le chef ne peut pas savoir avant la veille le détail des plats hormis le poulet . C'est la surprise !!

Adresser vos réponses **avant le jeudi 27 février 2025** à : **Michelle MESSIN**

par courriel de préférence email : michelle.messin.dden2@mialme.net
ou par téléphone 06 83 08 78 33